UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
ÉCOLE DE DROIT
DE LA SORBONNE

MASTER 2
DROIT DU PATRIMOINE APPROFONDI

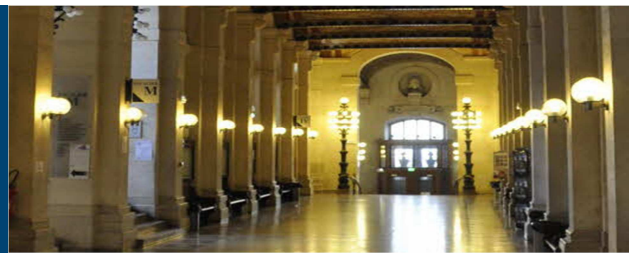

PRESENTATION

Le Master 2 Droit et Patrimoine (anciennement "DEA droit du patrimoine privé de 1992 à 2002 ; "DEA droit des contrats et des biens" jusqu'en 2005) propose une formation approfondie dans le domaine du droit des contrats et des biens, matières cardinales du droit civil patrimonial et, dans une large mesure, du droit privé.

Il approfondit des matières générales, tel le droit des contrats, des biens et des sûretés, mais aussi plus spécialisées comme le droit immobilier, les propriétés incorporelles ou les contrats spéciaux essentiels à la gestion d'actifs jusque dans ses aspects contentieux ou fiscaux.

Il bénéficie de l'encadrement d'une équipe d'enseignants forts d'une expérience pratique de premier plan au-delà de leur autorité dans le monde académique.

PROFIL REQUIS

M1 en droit privé avec niveau mention AB ou plus dans les matières du droit civil. Sélection sur dossier avec CV faisant notamment apparaître les qualités personnelles telles que le sens de l'initiative, la curiosité intellectuelle et le niveau de culture générale.

OBJECTIFS

Le Master est destiné à préparer à l'insertion professionnelle non seulement par l'acquisition de connaissances approfondies mais aussi par la maîtrise de leur interaction et de leurs conséquences pratiques.

Le mémoire de fin d'année permet à l'étudiant d'apprendre à organiser ses recherches en améliorant ses capacités rédactionnelles et en décloisonnant ses connaissances.

CANDIDATURES 2019/2020

Connexion e-candidat du 20 au 31 mai 2019
Procédure dématérialisée

MASTER 2 DROIT DU PATRIMOINE APPROFONDI

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Professeur Philippe STOFFEL-MUNCK

Bureau 400
12 place du Panthéon
75005 PARIS

scolM2prive.eds@univ-paris1.fr
Tél. +33 1 044 07 79.92 ou 81.08 ou 80.19